

Rapport d'inspection de l'établissement de garderie éducative

Type d'inspection :
Inspection de surveillance

En vertu de l'article 21 de la *Loi sur les services à la petite enfance*, les exploitants d'établissements agréés de garderie éducative agréés doivent afficher leur rapport d'inspection dans un endroit bien en vue dans l'établissement.

Nom de l'exploitant LE GARDE AMIS INC.	Numéro de permis 2006540	Date d'inspection Le 24 avril 2024	
Nom de l'établissement Le Club Anna Malenfant 2		Numéro de téléphone (506) 383-8470	
Adresse 500 rue Centrale Dieppe NB E1A 6V7			
Nom de la personne responsable de la délivrance de permis Paula Morin		Titre du poste Mentor en assurance de la qualité	
Arrêté pour l'accomplissement de mesures correctives	Règlement	Date limite pour être conforme	Date d'attestation de la conformité

Commentaires généraux

Les éléments suivants ont été observés :

- Le ratio enfants-personnes éducatrices
- La routine quotidienne
- Le registre des présences quotidiennes des enfants
- Les dossiers d'exercices d'évacuation en cas d'urgence et en cas d'incendie sont indiqués être menés chaque mois.
- Un échantillon de 5 employés a été effectué pour vérifier les dossiers des employés; la vérification du casier judiciaire/vérification des antécédents en vue d'un travail auprès de personnes vulnérables. Une copie de la vérification effectuée auprès du ministère du Développement social, une copie d'un certificat de secourisme valide et d'un certificat en réanimation cardiorespiratoire (RCE) valide.
- Un échantillon de 10 dossiers a été effectué pour vérifier les dossiers des enfants (nom, adresse, date de naissance et numéro d'assurance-maladie. Nom, adresse et numéro de téléphone de son médecin. Nom adresse et numéros de téléphone au travail et à la maison de son parent. Les noms, adresses et numéros de téléphone d'au moins 2 personnes avec qui communiquer en cas d'urgence. Etc.)

Au moment de l'inspection de surveillance, la mentore en assurance de la qualité a observé la collation (boîte à diner), les jeux libres à l'intérieur (jeux avec les ballons, des petits bâtons de hockey, des jeux de table, des blocs, etc.) et les jeux libres à l'extérieur.

original signé par
Paula Morin

Le 24 avril 2024

Signature de la personne responsable de la délivrance de permis

Date

original signé par
Sylvie LeBreton

Le 24 avril 2024

Signature de l'exploitant ou de la personne désignée

Date